

SÉANCE DU 2 AVRIL 2013

Séance régulière du conseil sous la présidence de Madame Thérèse Ménard-Thérroux, maire, tenue le 2 avril 2013 à 19H30 au 1452, route 212 et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Germain Boutin, conseiller au siège no 1
Madame Jacqueline Désindes, conseillère au siège no 3
Monsieur Jeffrey Bowker, conseiller au siège no 4
Monsieur Marc Vaillancourt, conseiller au siège no 5
Monsieur René Tétreault, conseiller au siège no 6

Monsieur Lionel Roy, conseiller au siège no 2 est absent avec motif.

Est également présente, madame Lise Houle, directrice générale / secrétaire-trésorière.

1) Ouverture de la séance

Le maire constate le quorum et ouvre la séance.

2) Adoption de l'ordre du jour

- 1.- Ouverture de la séance;
- 2.- Dépôt de l'ordre du jour;
- 3.- Adoption et suivi du procès-verbal de l'assemblée régulière du 4 mars;
- 4.- Monsieur Bernard Boulet de l'Astrolab (pollution lumineuse – ciel étoilé);
- 5.- Période de questions;
- 6.- Correspondance;
- 7.- Autres sujets;
- 8.- Paiement des factures;
- 9.- Compte-rendu des comités :
9.1 – Conseillers
- 10.- Résolution pour dépôt à terme;
- 11.- Municipalité amie des aînées (MADA);
- 12.- Fauchage du bord des chemins;
- 13.- Varia ouvert;
- 14.- Période de questions;
- 15.- Fin de la séance.

2013-044 résolution no 2013-044

Proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par la conseillère Jacqueline Désindes, il est résolu que le conseil de la municipalité adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 2 avril 2013 tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉ

3) Adoption et suivi du procès-verbal de l'assemblée régulière du 4 mars 2013

Auparavant, Madame la Mairesse à titre de citoyenne informe qu'à la dernière séance le maire suppléant a mentionné à la période de questions que la mairesse avait eu accès aux documents relatifs aux travaux dans la rivière Eaton Nord. Le Conseiller Marc Vaillancourt à titre de maire suppléant retire les allégations faites à la séance du 4 mars dernier.

2013-045 résolution no 2013-045

Proposé par le conseiller Marc Vaillancourt, appuyé par le conseiller Germain Boutin, il est résolu que le procès-verbal de la séance régulière du 4 mars 2013 soit adopté avec l'affirmation ci-haut déclarée par le Conseiller Marc Vaillancourt.

ADOPTÉ

Suivi du procès-verbal

Aucun suivi.

4) Monsieur Bernard Boulet de l'Astrolab

Le sujet est reporté plus tard dans la séance, Monsieur Bernard Boulet attend la présence d'un collègue.

5) Période de questions

Aucune question.

6) Correspondance

La liste de correspondance portant le numéro 2013-04-02 a été remise à tous les membres du conseil.

2013-046 *résolution no 2013-046*

Proposé par le conseiller René Tétreault, appuyé par le conseiller Jeffrey Bowker, il est résolu que la correspondance 2013-04-02 soit déposée aux archives et mis à la disposition de ceux qui désireraient en prendre connaissance.

ADOPTÉE

4) Monsieur Bernard Boulet de l'Astrolab

Monsieur Bernard Boulet et Sébastien Giguère de la Réserve internationale de ciel étoilé du Mont-Mégantic – Corporation de l'Astrolab donne une présentation sur les multiples impacts de la pollution lumineuse, les améliorations à venir à la réglementation de RICEMM.

Madame la mairesse remercie les coordonateurs de la présentation.

7) Autres sujets

1- Conseil Sport Loisir de l'Estrie – Demande d'appuyer une démarche de mobilisation et de solidarité en vue de mettre en place un Fonds d'investissements des équipements récréatifs de l'Estrie (FIÈRE) dédié aux communautés rurales.

2013-047 *résolution no 2013-047*

« Appui à la mise en place du Fonds d'investissement des Équipements récréatifs de l'Estrie (FIÈRE) »

CONSIDÉRANT que l'accessibilité à des équipements récréatifs sécuritaires et de qualité est un déterminant essentiel à une meilleure qualité de vie des communautés rurales et que le parc municipal est souvent le seul lieu public permettant au citoyen une pratique d'activités de proximité;

CONSIDÉRANT que le parc immobilier récréatif du milieu rural nécessite des interventions majeures pour contrer son caractère usé et désuet et pour qu'il réponde mieux aux nouveaux besoins afin d'assurer la sécurité et la qualité de la pratique par les citoyens;

CONSIDÉRANT que la mise à niveau des équipements récréatifs municipaux des communautés rurales de l'Estrie nécessite des investissements estimés actuellement à plus de 8 millions;

CONSIDÉRANT que les municipalités rurales ont une capacité financière restreinte pour assumer seules les investissements requis et qu'elles ont besoin de ressources financières pour soutenir leurs initiatives dans la rénovation et la mise aux normes de leurs installations et pour répondre aux nouveaux besoins des citoyens;

CONSIDÉRANT les difficultés d'accessibilité des municipalités rurales au programme québécois, le « Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique » dédié à la restauration et au développement des infrastructures récréatives et sportives et au déséquilibre marquant de l'investissement gouvernemental accordé au milieu rural. (Du 18 millions investis en Estrie; seulement 8 % de ce montant a été dédié à des projets issus des communautés de moins de 2 000 personnes qui représentent pourtant 77 % des municipalités de la région. Seulement 11 % de cette même enveloppe ont été injectés dans des communautés estriennes de moins de 5 000 personnes - statistiques septembre 2011);

CONSIDÉRANT que le Conseil Sport Loisir de l'Estrie a procédé au cours de la dernière année à la présentation de diagnostics pour chacun des parcs municipaux de l'Estrie auprès des gestionnaires municipaux afin d'effectuer certaines recommandations pour les rendre plus attrayants, plus accessibles et plus sécuritaires et est disposé à accompagner les municipalités pour les aider à faire les modifications optimales dans leurs parcs;

CONSIDÉRANT que le Conseil Sport Loisir de l'Estrie propose d'assumer le leadership d'une campagne de mobilisation visant à créer un fonds destiné aux municipalités rurales de l'Estrie permettant la mise à niveau et la bonification de leurs infrastructures récréatives;

Il est proposé par la conseillère Jacqueline Désindes, appuyé par le conseiller René Tétreault, et résolu unanimement

Que la municipalité :

1. Manifeste sa volonté d'agir dans l'amélioration de ses installations récréatives pour les rendre plus attrayantes, plus accessibles et plus sécuritaires dans la mesure où des ressources financières sont disponibles pour l'accompagner dans ce chantier ;
2. Appuie le projet de la mise en place d'un Fonds régional d'investissement des équipements récréatifs (FIÈRE) dédié aux communautés rurales, collectif financier à créer faisant appel à la participation de divers partenaires (instances gouvernementales provinciales et régionales, milieu des affaires, etc.);
3. Demande au gouvernement québécois qu'une part significative du « Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique » soit allouée à la région afin qu'elle puisse la gérer et l'investir de manière efficace et cohérente, selon ses propres besoins et au diapason des priorités locales et régionales;
4. Transmette une copie de cette résolution à la MRC et au Conseil Sport Loisir de l'Estrie avec l'autorisation de l'utiliser pour fins de représentations et de sensibilisation des différentes instances provinciales et régionales.

ADOPTÉ

2- Joanie Otis, conseillère en développement économique – Remet sa démission à compter du 22 mars.

3- Cogesaf (Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François – Invitation à devenir membres du Cogesaf.

4- Fondation Louis-St-Laurent – Invitation à devenir membre de la Fondation.

2013-048

résolution no 2013-048

Proposé par le conseiller René Tétreault, appuyé par la conseillère

9395

Jacqueline Désindes, il est résolu que la Municipalité de Newport adhère à la Fondation Louis-St-Laurent afin de devenir membre à vie pour la somme de 100.\$

ADOPTÉ

5- Conseil Sport Loisir de l'Estrie – Invitation à renouveler l'adhésion pour 2013-2014 à 70.\$ et, demande d'identifier le ou les participants à l'assemblée annuelle jeudi le 23 mai à Sherbrooke.

2013-049 **résolution no 2013-049**

Proposé par le conseiller Marc Vaillancourt, appuyé par la conseillère Jacqueline Désindes, il est résolu que la municipalité de Newport renouvelle l'adhésion au CRLE pour l'année 2013-2014.

ADOPTÉ

2013-050 **résolution no 2013-050**

Proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par le conseiller René Tétreault, il est résolu que Mesdames Thérèse Ménard-Théroux et Jacqueline Désindes soient les représentantes aux activités du Conseil Sport Loisirs de l'Estrie.

ADOPTÉ

6- Les Étincelles de Bonheur du Haut-Saint-François - Sollicitation – campagne de financement 2013.

7- Réseau québécois pour une eau sans fluor - Demande d'appuyer la position de la Coalition Eau secours sur le dossier de la fluoration de l'eau potable.

2013-051 **résolution no 2013-051**

Proposé par le conseiller René Tétreault, appuyé par le conseiller Marc Vaillancourt, il est résolu que la municipalité de Newport demande à l'Assemblée nationale du Québec d'organiser une commission parlementaire sur le dossier de la fluoration de l'eau potable afin de faire la lumière sur les aspects scientifiques, sanitaires, économiques et légaux de celle-ci et de statuer sur la nécessité d'abolir le programme de fluoration de l'eau potable.

ADOPTÉ

8- Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs - Invitation à une formation sur la protection des rives, littoral, plaines inondables des milieux humides et habitats fauniques, le 11 avril à Sherbrooke ou 16 avril à Weedon.

9- La Mutuelle de municipalités du Québec - Invitation à l'assemblée générale annuelle de la MMQ le 3 mai à Drummondville.

10- Ministère des Transports - Installation d'un miroir convexe face au chemin Lapointe sur la route 210.

A la suite de l'analyse le ministère arrive à la conclusion que l'installation d'un miroir convexe n'est pas sécuritaire. Le miroir risque de créer une fausse impression de sécurité aux usagers du chemin. Cependant, le ministère informe que des modifications seront apportées afin de bonifier la signalisation de l'intersection.

Monsieur Guy Gagnon sera avisé.

11- Lise Got du CLD - Invitation au dévoilement des gagnants du concours Mon Patrimoine j'en prends soin, le 7 avril à l'Auberge le Joyau

Ancestral à Cookshire-Eaton.

12- Association des biologistes du Québec, section Estrie – Invitation à une conférence de Mme Isabelle Simard, mercredi le 17 avril à 11H00 (coût 15.\$)

13- Agglomération de Cookshire-Eaton – Le prochain comité de sécurité publique sera le 17 avril à 13h30.

14- Yves Théroux et Thérèse Ménard – En référence aux travaux dans la rivière Eaton Nord, demande les documents tel que demandés à la dernière séance, et qui ont été remis le 28 mars suite à l'autorisation donnée par la MRC aussi mise en demeure de fournir tous les documents relatifs aux travaux exécutés dans la rivière.

La directrice générale fait lecture de la lettre. Une information sera prise à savoir si la municipalité doit remettre copie de la lettre à la MRC pour les autres documents demandés ou si le propriétaire doit faire sa demande lui-même car la municipalité n'a pas d'autres documents à fournir.

15- Pavage Estrie Beauce – Offre de service.

16 CSST – Colloque sur la santé et sécurité du travail, le 22 mai 2013 à Sherbrooke.

17- FQM – Sondage sur les besoins des élus relativement à la révision introductif à la fonction d'élu municipal. (Copie remis à tous).

18- Conseil régional de l'environnement de l'Estrie – Renouvellement de la cotisation membre de CREE pour l'assemblée général annuelle pour 2013-2014 à 75 \$.

2013-052 résolution no 2013-052

Proposé par le conseiller Jeffrey Bowker, appuyé par le conseiller Marc Vaillancourt, il est résolu que la municipalité de Newport renouvelle la cotisation au Conseil régional de l'environnement de l'Estrie à \$ 75,00 pour l'année 2013-2014.

ADOPTÉ

19 AstroLab et parc national du Mont-Mégantic – Offre d'activité d'astronomie.

20- Écocentre de la MRC du Haut-Saint-François – Ouverture de l'écocentre le 9 avril prochain.

8) Paiement des factures sujets

La liste des comptes à payer en date du 2013-03-31, a été remise à tous les membres du conseil municipal.

2013-053 résolution no 2013-053

Proposé par le conseiller Jeffrey Bowker, appuyé par le conseiller Germain Boutin, il est résolu que le conseil autorise le paiement d'une somme de 61 707.09 \$ pour les comptes à payer de la liste mensuelle présentée le 2 avril 2013 selon des disponibilités budgétaires mentionnées à ladite liste 2013-03-31 faisant partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉ

9) Compte-rendu des comités

9.1) conseillers

Comité Loisirs La conseillère Jacqueline Désindes a assisté à l'assemblée générale annuelle à la MRC. Un nouveau président a été nommé. Il y a eu discussion sur la formation SAE, Camp 911 qui se tiendra à Weedon, le programme de soutien à l'action bénévole et le programme Bon Départ de Canadian Tire.

Elle informe des prochaines activités qui aura lieu en début d'été.

MADA Le conseiller Marc Vaillancourt, représentant donne un compte-rendu. Une copie de la formation de Carrefour Action municipale et famille a été remis à chaque conseiller, afin de déterminer les rôles de la municipalité dans la réalisation du plan d'action Municipalité amie des aînés (MADA). Une décision sera prise à une prochaine séance à savoir quel rôle la municipalité s'attribuera.

Le conseiller Vaillancourt a assisté à l'assemblée générale annuelle du Transport du Bonheur et donne son insatisfaction quant aux services. Ceux-ci seront contactés.

Comité Voirie Aucun compte rendu.

Maire Agglomération : renouvellement de la convention des pompiers et un directeur adjoint a été nommé.

Bornes de numéro civique à chaque propriété : le sujet a été mis en attente, très onéreux.

MRC : visionneuse supposé être en place dans un avenir rapproché.

Résidus domestiques, la ristourne de la municipalité est en bonne position.

Villes de Sherbrooke : apporter certaines améliorations seront faites chez Valoris.

Internet haute vitesse : certains problèmes ont été réglés.

10) Résolution pour dépôt à terme

2013-054 résolution no 2013-054

Proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par la conseillère Jacqueline Désindes, il est résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, Lise Houle à faire des placements en dépôt à terme pour le compte de la municipalité de Newport à la Banque de Montréal.

ADOPTÉ

11) Municipalité amie des aînées (MADA)

Le sujet a été discuté à l'item 9.

12) Fauchage du bord des chemins

2013-055 résolution no 2013-055

Proposé par le conseiller René Tétreault, appuyé par le conseiller Germain Boutin, il est résolu d'autoriser l'inspecteur en voirie à prévoir des travaux de fauchage des côtés de chemins municipaux durant la saison estivale.

ADOPTÉ

13) Varia ouvert

Aucun sujet.

14) Période de Questions

Michel Codère informe de problèmes relatifs à des fosses septiques, Madame la mairesse l'invite à venir au bureau municipal rencontrer l'inspecteur.

Anne-Marie Dubeau demande si la municipalité a adopté une résolution quant à la modification à la Charte de la langue française, concernant le statut bilingue selon l'article 29.1. Madame la mairesse répond oui.

15) Fin de la séance

2013-056 résolution no 2013-056

Proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par le conseiller Marc Vaillancourt, il est résolu que la séance soit levée. Il est 20 heures 55.

ADOPTÉ.

Thérèse Ménard-Théroux, maire

Lise Houle,
Directrice générale / secrétaire-trésorière